

Résultats de l'enquête de satisfaction

Nombre total de retours : 18

Réponses aux questions :

1- Comment avez-vous eu connaissance de ce marché ?

1 - Prospectus	44 %	4 -Affiche	0
2 - Site Internet de la mairie	6 %	5 - Bouche à oreille	5%
3 - Échange avec un élu municipal	39%	6 - Pas eu connaissance	5%

2) Pourquoi n'avez-vous pas utilisé ce service ?

Vous n'avez pas compris le fonctionnement	0	Vous oubliez de commander	39 %	Vous privilégiez « l'achat groupé » lorsque vous faites vos courses en supermarché	5 %	Vous n'avez pas suffisamment de choix dans les produits proposés	0
vous avez déjà un fournisseur de légumes et fruits qui vous convient parfaitement	28 %	Vous consommez peu de légumes et fruits de saison.	0	Vous produisez vos légumes (ou un proche vous en donne régulièrement)	17 %	Vous estimez que le prix est trop onéreux	0
Le créneau horaire et le jour proposé ne vous conviennent pas (merci de préciser dans rubrique remarque)	17 %	Autres : - Aiment voir les produits avant de les acheter	17%	Autres : - N'ont pas pris le temps de regarder le fonctionnement et de commander	5 %		

3 – Quelles améliorations voudriez-vous voir apporter à ce marché ? : Faites nous part de vos idées ?

2 personnes ont fait part des limites du créneau horaire proposé :

Une personne a demandé à avancer les horaires pour récupérer les paniers à la sortie de l'école et une autre a demandé à les récupérer après 19h30 (après le travail).

Réponse de la « Commission Vie Quotidienne » sur cet item :

Dans l'ensemble, les personnes interrogées semblent satisfaites des horaires proposées. Le choix du jour et du créneau horaire ont été choisis en concertation avec les producteurs, pour s'adapter au mieux à leurs contraintes de ramassage des légumes, de préparation des paniers et de livraison.

De plus, l'analyse, depuis un trimestre de fonctionnement, démontre que les personnes qui utilisent le marché viennent récupérer à 90 % d'entre eux, les produits entre 18h30 et 19 H

Il est tout de même possible, pour les personnes qui souhaitent adhérer au projet mais qui ne le peuvent pas pour des questions d'horaires de travail, de venir en parler aux élus de la commission. Étant donné que ce problème ne concerne que très peu de Liassois, la commission reste à l'écoute pour essayer de trouver ensemble une solution.

La commission profite de l'occasion de la restitution des réponses des questionnaires pour rappeler que les habitants désireux de s'impliquer dans la gestion du Marché peuvent en demander l'inscription auprès des élus en charge du marché.

6 personnes ont souligné la qualité des produits mais regrettent l'absence de certains produits : (producteurs d'œufs, fruits (bios et conventionnels), fruits secs, de jus de fruits artisanaux, miel, confiture)

Réponse de la « Commission Vie Quotidienne » sur cet item :

La commission souhaite apporter quelques précisions sur certains produits. Le marché à la demande propose déjà la vente de miel par Mr BOU (voir liste des producteurs)

Pour les œufs, vous en trouverez chez le producteur «Jardins d'Hélène » à Pujaudran ou auprès du nouveau primeur de l'Isle Jourdain.

Certaines personnes ont expliqué qu'elles ne participaient pas ou très peu au marché car il n'y avait pas de fruits ou que l'alternative du bio ne leur correspondait pas ; ainsi ça les oblige à acheter les légumes au marché à la demande, mais aussi à se déplacer tout de même pour compléter leurs besoins en fruits.

Fort de ces retours, la commission souhaite proposer un complément avec l'intégration dans le projet d'un primeur, Mr IGLESIAS de l'Isle Jourdain, afin de répondre à la demande des fruits et des légumes non bios.

Il proposera un complément :

- fruits conventionnels mais aussi légumes

- confitures
- fruits secs
- œufs...

Celui-ci s'engage à privilégier les produits du terroir (Pommes du Tarn et Garonne, œufs de Castillons-Saves). Certains produits, comme les bananes, viendront toujours de l'étranger mais cela reste le choix de l'acheteur !

Le primeur ne vendra pas d'ails, d'échalotes, d'oignons, de miel et de fromages pour ne pas concurrencer les petits producteurs locaux mais aussi le boucher Mr Sarraut, implanté au village et qui vend du fromage.

1 personne souhaite acheter des paniers tout prêts.

Depuis début décembre 2014, la Ferme de l'Escapade propose un panier composé par leur soin à 12.50 euros

1 personne demande la possibilité d'abonnement comme fonctionnement AMAP

Réponse de la « Commission Vie Quotidienne » :

Le marché à la demande ne souhaitait pas proposer aux Liassois un engagement au long terme dès le début du projet, car cela aurait pu freiner certaines personnes.

Le fonctionnement de l'AMAP est particulier : c'est une démarche de soutien vis-à-vis du producteur et engage la personne pour 1 année minimum. La mairie ne peut que soutenir cette démarche solidaire, cela ne correspond pas à la demande formulée par les habitants de LIAS.

Cependant, des AMAP existent sur Fontenilles et Pujaudran (sans intervention de la collectivité), nous vous conseillons de vous rapprocher d'eux si ce fonctionnement vous convient mieux.

1 personne a fait la proposition d'achats groupés 1 fois par mois de produits de boucherie).

Réponse de la « Commission Vie Quotidienne ».

Le marché à la demande ne peut, pour des raisons de sécurité alimentaire, gérer les produits qui nécessitent de respecter la chaîne du froid.

De plus, il est important de rappeler que la commission ne gère pas les commandes. Elle mobilise, informe, écoute, propose et met à disposition la salle polyvalente, s'assure du bon déroulement du marché.

Les utilisateurs gèrent directement leurs commandes avec le producteur choisi.

Dans la mesure où il n'y a qu'une personne qui en fait la demande il est difficile pour nous de nous engager dans cette démarche. Cependant si des personnes ont cette demande à la lecture de ce chapitre, qu'elles se fassent connaître et nous mettrons en relation les personnes intéressées afin qu'elles fassent une proposition au producteur concerné.

2 personnes proposent qu'une fois par mois soit organisé un vrai marché avec tous les producteurs, ceci en lien avec le succès du marché de Noël.

L'organisation de ce type de marchés ne peut se faire qu'avec l'adhésion des producteurs.

Les deux plus gros producteurs ont une charge de travail très importante, ainsi leur disponibilité est limitée.

Le marché de Noël proposait bien plus que la vente de légumes puisque d'autres artisans étaient présents.

Le marché à la demande proposera plusieurs animations, en lien avec les disponibilités des producteurs.

Pour répondre à cette demande, le jeudi 5 mars 2015, la commission propose une dégustation de soupes avec la présence des producteurs et leurs produits en vente libre.

2 personnes ont demandé que tous les producteurs fonctionnent avec des sites Internet afin de faciliter les commandes.

La commission a relayé l'information auprès des producteurs cependant, ils n'ont pas tous, la connaissance, le matériel et la disponibilité pour gérer les commandes par internet.

2 personnes ont sollicité des mails de rappel pour ne pas oublier de passer commande (39 % des personnes interrogées ont déclaré oublier !) ou pour être informées sur les légumes en vente.

La réponse de la « Commission Vie Quotidienne » :

Nous avons demandé au producteur bio d'envoyer la liste des produits disponibles plus tard afin de raccourcir le délai mail/date limite de commande.

De plus, dans un souci d'équité entre tous les producteurs, la commission enverra un mail de rappel (aux personnes qui ont laissé leur mail ou qui voudront le communiquer) le mardi matin afin de renforcer l'information. Cette démarche sera limitée dans le temps et se fera sur les 6 prochains mois.

4- Trouvez-vous ce projet intéressant pour Lias ?

Réponse oui pour 100 % des personnes ayant rempli le questionnaire

Apporte un service complémentaire sur la commune	89 %	Limite les déplacements vers les commerces des communes voisines	28 %
Il permet de créer des relations sociales entre habitants	61 %	Il permet de connaître les producteurs locaux	89 %
Autres : - Praticité - Produits de qualité - Prix abordables pour le bio - Prix pouvant être un frein si achat que de bio	11 % 6% 5 % 5%	Autres : - Manque de commerces de proximité et le marché répond à ce problème	5 %

Liste des producteurs et primeur :

Maraîchers biologiques

- « La Ferme de l'Escapade » 06 84 12 73 02
alafermedelescapede@yahoo.com
- Michel LASCOURS 06 76 16 42 03 (Ail, échalotes, oignons jaunes, lentilles, pois chiches)

Maraîchers Conventionnels

- « Les Jardins d'Hélène » 06 13 87 02 48
www.jardinsdhelene.com
- Denise COLLIGNON 05 62 07 40 79 (Ail, échalotes)
- Mathieu GASC 06 43 95 38 16 (Ail violet, échalotes, oignons jaunes)
mathieu-gasc@hotmail.fr
- Christophe LAVAIL 06 61 43 35 68 (Pommes de terre, courges)
- Robert BOU 05 61 78 31 10 (Miel, pain d'épices, bonbons)

Primeur Conventionnel

- M. IGLESIAS 45 av du Commandant Parisot isle jourdain 05 62 07 19 78